

SCI CHARMELAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 juillet 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte notarié du 06/07/2023, par Me Quentin GAUTIER, Notaire associé de SELARL «VALLIS CLAUSA NOTAIRES» à SORGUES (84), il a été constitué :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI CHARMELAN

Siège : 231 rue Saint Hubert 84700 SORGUES

Capital : 1 000 €

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : Mme Elisabeth MANZON, 15 rue de Delay 26100 ROMANS-SUR-ISERE

Cession de parts : les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à agrément

Durée : 99 à compte de son **immatriculation** au RCS AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 27 juillet 2023